

*La Société civile des auteurs multimedia rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, traducteurs, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez. F-75008 Paris. Téléphone 01 56 69 58 58 Fax 01 56 69 58 59 www.scam.fr

Scam*

Communiqué

Paris, le 2 juillet 2012

Oui au financement de l'audiovisuel public par les écrans d'ordinateur !

Dans le cadre du financement de l'audiovisuel public, la Scam félicite Aurélie Filippetti de remettre à l'ordre du jour l'assujettissement d'une partie des écrans d'ordinateur à la contribution pour l'audiovisuel public. A l'heure de la convergence des médias, le téléviseur n'est plus l'unique source qui fasse entrer l'audiovisuel dans les foyers.

Pendant la campagne pour les élections présidentielles, la Scam s'était déjà montrée favorable à cette idée qui présente l'énorme avantage d'être déjà dans le code général des impôts qu'il suffirait donc d'appliquer à la lettre en assujettissant tout « dispositif assimilé permettant la réception de la télévision pour l'usage privatif du foyer ».

Au regard, de l'avenir incertain du financement de France Télévisions et du refus persistant, toutes tendances politiques confondues, d'augmenter cette contribution, l'extension de l'assiette de la contribution à l'audiovisuel public aux écrans d'ordinateur et, même au-delà, à tout récepteur permettant de recevoir la télévision, est une solution qui satisfait l'égalité devant l'impôt et qui répond de manière pragmatique au problème du financement de l'audiovisuel public.